

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

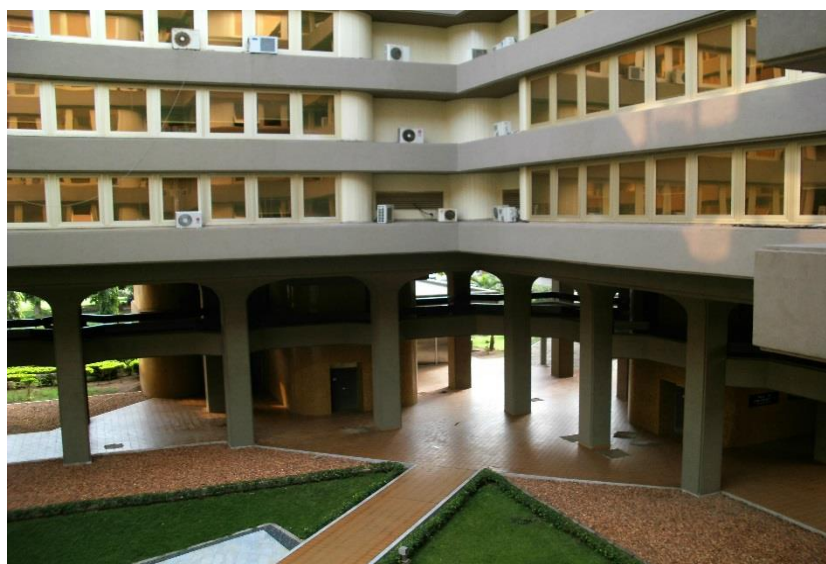
-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DU  
BUDGET ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail-Liberté-Patrie*

# RAPPORT

**EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT,  
GESTION 2018  
à fin mars 2018**



# Sommaire

---

<b>Sommaire</b>	<b>1</b>
<b>Liste des sigles et acronymes</b>	<b>2</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I. Le contexte de l'exécution du budget</b>	<b>6</b>
<b>II. La réalisation des recettes du budget général</b>	<b>8</b>
<b>1. Les recettes budgétaires</b>	<b>8</b>
a. Les recettes fiscales	10
b. Les recettes non fiscales	14
c. Les dons projets et les dons programmes	17
<b>2. Les ressources de trésorerie</b>	<b>17</b>
<b>III. L'exécution des dépenses du budget général</b>	<b>19</b>
<b>1. Les dépenses budgétaires</b>	<b>19</b>
a. Les charges financières de la dette	22
b. Les dépenses de personnel	23
c. Les dépenses d'acquisition des biens et services	24
d. Les dépenses de transfert	24
e. Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	24
<b>2. Les charges de trésorerie</b>	<b>26</b>
<b>IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)</b>	<b>27</b>
<b>V. Le solde budgétaire</b>	<b>29</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>32</b>

# Liste des sigles et acronymes

---

CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
FAT	Forces armées Togolaise

# Liste des tableaux

---

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA).....	8
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA).....	9
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA).....	10
Tableau n° 4.	Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides (CI et CDDI) (en milliards de FCFA).....	11
Tableau n° 5.	Impôts recouverts par les commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA).....	12
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA).....	13
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA).....	14
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA).....	14
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA).....	15
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA).....	17
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA).....	18
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)....	19
Tableau n° 13.	Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA).....	20
Tableau n° 14.	Répartition et incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA).....	21
Tableau n° 15.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA).....	22
Tableau n° 16.	Tableau récapitulatif des exécutions des investissements publics par fonction (en milliards de FCFA).....	25
Tableau n° 17.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA).....	26
Tableau n° 18.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards de FCFA).....	26
Tableau n° 19.	Situation de l'exécution des comptes d'affectation spéciale (CAS) (en milliards de FCFA).....	27
Tableau n° 20.	Situation de l'exécution des comptes d'avances (en milliards de FCFA).....	28
Tableau n° 21.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat.....	30

# LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique n° 1.	Réalisation des recettes budgétaires .....	9
Graphique n° 2.	Recouvrement des recettes fiscales .....	11
Graphique n° 3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution .....	21

# LISTE DES ANNEXES

---

Annexe n° 1.	Etat d'entrée dans la fonction publique au premier trimestre de l'année 2018 .....	32
Annexe n° 2.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA).....	33
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA) .....	34

# Introduction

---

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces documents trimestriels répondent à une exigence de transparence en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget. Ces rapports permettent au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances et au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire.

Ce rapport présente la réalisation des recettes et l'exécution des dépenses du budget de l'Etat au 31 mars 2018.

# I. Le contexte de l'exécution du budget

---

Le budget de l'Etat constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du Gouvernement.

La loi de finances de l'année 2018 intervient dans un contexte où notre pays s'est engagé sur la voie de nouvelles réformes structurelles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques. Elle répond d'une part, à une nouvelle stratégie nationale de développement (PND) en cours d'élaboration que le Gouvernement a entrepris à la place de la SCAPE qui a pris fin en 2017 et d'autre part, à la poursuite de la mise en œuvre du programme conclu avec le FMI. Cet accord triennal soutenu par la Facilité élargie de crédits (FEC) prévoit un nouveau cadrage macroéconomique et a pour objectifs de :

- consolider la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance durable et inclusive ;
- réduire le déficit budgétaire global de manière significative afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position nette extérieure ;
- recentrer la politique économique sur une croissance durable et inclusive en mettant l'accent sur les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructures.

Le Gouvernement, au demeurant, entend accorder une importance au programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), au programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et aux agropoles dans la politique de développement de notre pays.

Au regard de l'attention particulière que le Gouvernement voudrait accorder à la problématique de l'endettement et à l'amélioration des conditions de vie des populations, la politique budgétaire sera axée sur la poursuite des efforts de mobilisation des ressources internes, une meilleure allocation de ces ressources sur la base de l'efficacité des investissements publics et la maîtrise des dépenses courantes concourant à la réduction du déficit budgétaire à un taux de 1,17% du PIB contre une norme de l'UEMOA de 3%.

En matière des ressources, les réformes fiscales seront poursuivies, notamment l'élargissement de la base fiscale, et la politique d'innovation fiscale ; des efforts seront intensifiés pour améliorer les recouvrements par le renforcement et la modernisation des systèmes de collecte.

Afin de prévenir tout dérapage de nature à fragiliser les équilibres macroéconomiques, une gestion prudente et efficiente des dépenses sera de rigueur. Les dépenses d'investissement seront exécutées conformément aux priorités de la politique définie par le Gouvernement. Une stratégie d'endettement prudente sera poursuivie. Le Gouvernement mettra un accent sur le recours aux dons projets et dons programmes et privilégiera les emprunts concessionnels tout en veillant à la soutenabilité à moyen et à long termes de la dette publique. Les dépenses vont être orientées vers les secteurs sociaux notamment l'éducation, la santé, le développement socioéconomique de base en milieu rural et semi-urbain à travers les deux programmes majeurs que sont le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV).

Ces actions visent à redonner un nouveau souffle à l'économie nationale notamment au secteur privé destiné à jouer un rôle plus important dans la consolidation de la croissance.

L'exécution du budget 2018 va donc contribuer à la maîtrise des grands équilibres macroéconomiques et budgétaires et à la priorisation des dépenses d'investissement favorisant une croissance soutenue et inclusive. Cela impose la poursuite et l'approfondissement des réformes fiscales notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, la promotion du civisme fiscal, la lutte contre la fraude et une politique fiscale innovante permettant l'amélioration du taux de pression fiscale.



## II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

Au 31 mars 2018, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 13,20%, soit un montant de recettes recouvrées de 174,07 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 318,55 milliards de FCFA. Les recettes du budget général sont en augmentation de 13,19% par rapport à la même période en 2017.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général  
(en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (a)</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (b)</b>	<b>Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)</b>
<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>853,03</b>	<b>133,24</b>	<b>15,62%</b>	<b>136,92</b>	<b>-2,69%</b>
Recettes fiscales	660,32	123,63	<b>18,72%</b>	122,65	<b>0,80%</b>
Recettes non fiscales	76,51	5,40	<b>7,05%</b>	8,70	<b>-37,93%</b>
Dons projets	88,73	4,21	<b>4,74%</b>	5,57	<b>-24,42%</b>
Dons programmes (Appuis budgétaires)	27,46	0,00	<b>0,00%</b>	0,00	-
<b>RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>465,52</b>	<b>40,83</b>	<b>8,77%</b>	<b>16,86</b>	<b>142,17%</b>
Emprunts projets	132,48	3,18	<b>2,40%</b>	6,80	<b>-52,24%</b>
Emprunts obligataires	292,64	37,65	<b>12,87%</b>	10,06	<b>274,25%</b>
Autres emprunts	40,40	0,00	<b>0,00%</b>	0,00	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 318,55</b>	<b>174,07</b>	<b>13,20%</b>	<b>153,78</b>	<b>13,19%</b>

*Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF ACCE*

### 1. Les recettes budgétaires

Selon l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances 2018, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les appuis budgétaires.

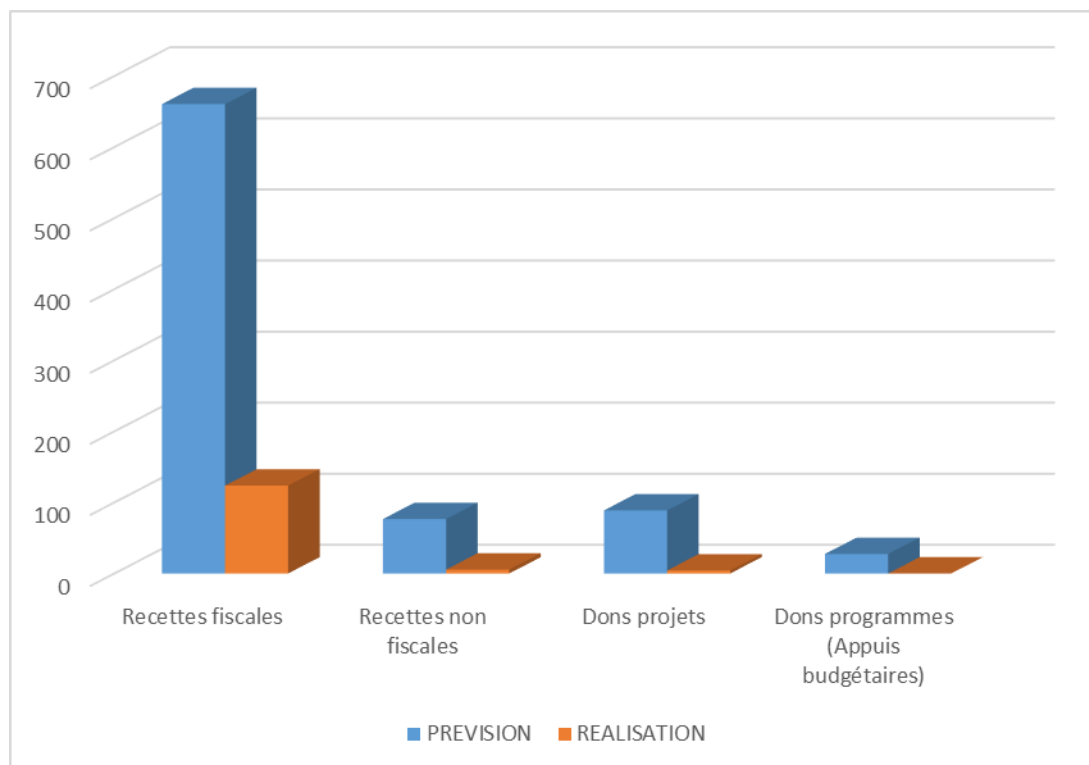
Au 31 mars 2018, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 15,62%, soit un montant de 133,24 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 853,03 milliards de FCFA. On note une diminution de 2,69% par rapport à fin mars 2017 due essentiellement au niveau bas de réalisation des recettes non fiscales et des dons projets.

**Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	Prévision LFI	Réalisation 1er trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1er trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
Recettes fiscales	660,32	123,63	18,72%	122,65	0,80%
Recettes non fiscales	76,51	5,40	7,05%	8,70	-37,93%
Dons projets	88,73	4,21	4,74%	5,57	-24,42%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	27,46	0,00	0,00%	0,00	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>853,03</b>	<b>133,24</b>	<b>15,62%</b>	<b>136,92</b>	<b>-2,69%</b>

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF

**Graphique n° 1. Réalisation des recettes budgétaires**



Source : DGBF

### a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes provenant des impôts et taxes : il s'agit des recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat ne comportant aucune contrepartie directe. Autrement dit, c'est tout prélèvement obligatoire qui ne constitue ni une redevance pour service rendu, ni une taxe parafiscale, ni une cotisation sociale.

Au 31 mars 2018, pour une prévision annuelle de recettes fiscales de 660,32 milliards de FCFA, 123,63 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 18,72%

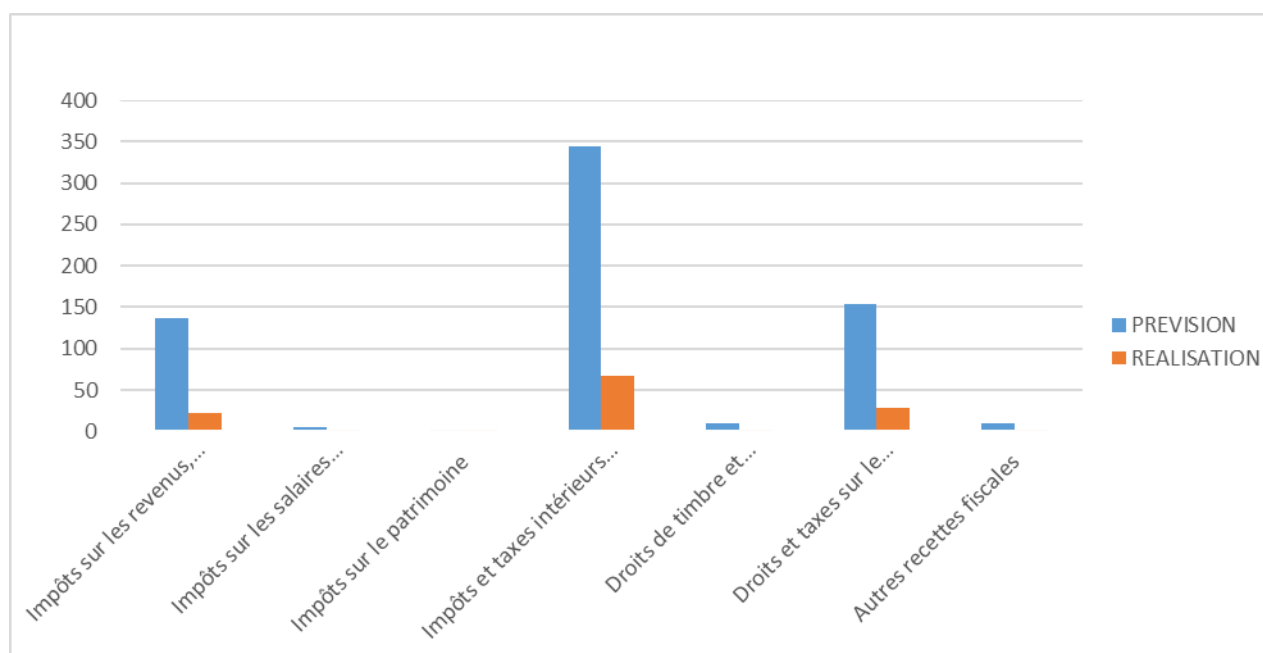
Comparée à la réalisation de la même période en 2017, on note une hausse de 0,80%, soit 0,98 milliards de FCFA en valeur absolue.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales  
(en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (a)</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (b)</b>	<b>Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)</b>
<b>Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital</b>	137,12	22,56	<b>16,45%</b>	21,32	<b>5,82%</b>
<b>Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations</b>	4,52	0,97	<b>21,39%</b>	1,01	<b>-3,85%</b>
<b>Impôts sur le patrimoine</b>	1,68	0,32	<b>18,82%</b>	0,27	<b>17,43%</b>
<b>Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services</b>	344,17	67,64	<b>19,65%</b>	65,95	<b>2,56%</b>
<b>Droits de timbre et d'enregistrement</b>	9,89	2,37	<b>23,99%</b>	6,48	<b>-63,36%</b>
<b>Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales</b>	153,28	29,06	<b>18,96%</b>	26,72	<b>8,77%</b>
<b>Autres recettes fiscales</b>	9,68	0,71	<b>7,31%</b>	0,90	<b>-21,11%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>660,32</b>	<b>123,63</b>	<b>18,72%</b>	<b>122,65</b>	<b>0,80%</b>

*Source : OTR*

**Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales**



Source: DGBF

Parmi les recettes recouvrées, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

**Tableau n° 4. Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides (CI et CDDI) (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	Prévision LFI	Réalisation 1er trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1er trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
<b>Recettes liquides</b>	<b>562,00</b>	<b>109,96</b>	<b>19,57%</b>	<b>109,14</b>	<b>0,75%</b>
<b>Recettes non liquides</b>	<b>98,32</b>	<b>13,67</b>	<b>13,90%</b>	<b>13,51</b>	<b>1,18 %</b>
Exonérations	69,94	9,30	13,30%	9,30	0,00%
Chèques Trésor	28,38	4,37	15,39%	4,21	3,73%
<b>TOTAL</b>	<b>660,32</b>	<b>123,63</b>	<b>18,72%</b>	<b>122,65</b>	<b>0,80%</b>

Source : OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le commissariat des impôts et le commissariat des douanes et des droits indirects de l'OTR.

### Impôts

Pour une prévision annuelle de 649,13 milliards de FCFA, les recouvrements au 31 mars 2018 s'élèvent à 122,15 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 18,82%. Elles connaissent une hausse de 1,12% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

**Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les commissariats des impôts et des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	LIBELLES	Prévision LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,44	0,10	<b>22,71%</b>	0,07	41,32%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	11,27	1,44	<b>12,80%</b>	1,01	42,58%
	IRPP (non ventilé)	38,35	8,16	<b>21,28%</b>	6,95	17,48%
	Impôt sur les Sociétés	76,36	10,71	<b>14,02%</b>	11,34	-5,61%
	Prélèvement BIC	9,05	1,86	<b>20,58%</b>	1,64	13,40%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,27	0,07	<b>25,63%</b>	0,05	35,41%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	27,49	6,60	<b>24,01%</b>	6,22	6,13%
	<i>dont SAFER</i>	<i>15,18</i>	<i>3,98</i>	<b>26,22%</b>	<i>3,42</i>	16,44%
	Autres Droits d'Accises	13,75	2,71	<b>19,72%</b>	2,79	-2,75%
	Droits de Timbres	3,69	0,71	<b>19,34%</b>	0,69	2,94%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	-	0,00	
	Droits d'enregistrement	6,20	1,66	<b>26,76%</b>	5,78	-71,32%
	TC-IRPP	1,64	0,29	<b>17,58%</b>	0,31	<b>-5,48%</b>
	Taxe/Salaire	4,52	0,97	<b>21,39%</b>	1,01	<b>-3,85%</b>
	TSFCB	1,47	0,38	<b>26,20%</b>	0,29	<b>32,00%</b>
	Taxe Fonc. /PB	1,41	0,25	<b>17,53%</b>	0,22	<b>13,27%</b>
	TPU (45%)	0,68	0,14	<b>21,15%</b>	0,15	<b>-2,24%</b>
	Taxe professionnelle	7,39	0,44	<b>6,00%</b>	0,34	<b>29,68%</b>
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,59	0,07	<b>12,45%</b>	0,05	<b>34,35%</b>
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	109,47	18,02	<b>16,46%</b>	18,88	<b>-4,55%</b>
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	13,69	3,09	<b>22,59%</b>	2,89	<b>7,14%</b>
	TPJH	1,43	0,23	<b>15,85%</b>	0,31	<b>-27,70%</b>
	Taxe/Conv. d'assurance	3,35	0,76	<b>22,67%</b>	0,76	<b>0,32%</b>
<b>TOTAL CI</b>	<b>332,51</b>	<b>58,67</b>	<b>17,65%</b>	<b>61,75</b>	<b>-4,98%</b>	

STRUCTURES	LIBELLES	Prévision LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	111,42	22,55	20,24%	20,43	10,39%
	Redevance Statistique	22,96	3,38	14,71%	3,17	6,55%
	Timbre Douanier	0,38	0,07	18,50%	0,06	19,24%
	Prélèvement National de Solidarité	4,60	0,93	20,26%	0,83	12,93%
	Taxe sur la valeur ajoutée	172,93	35,77	20,69%	33,75	6,00%
	Taxe à l'exportation	4,33	0,76	17,62%	0,80	-4,96%
	<b>TOTAL CDDI</b>	<b>316,62</b>	<b>63,47</b>	<b>20,05%</b>	<b>59,04</b>	<b>7,51%</b>
<b>TOTAL CI+CDDI</b>	<b>649,13</b>	<b>122,15</b>	<b>18,82%</b>	<b>120,79</b>	<b>1,12%</b>	

Source : OTR

- *Autres recettes fiscales*

Pour une prévision annuelle de 4,83 milliards de FCFA, les recouvrements au 31 mars 2018 s'élèvent à 0,35 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 7,27%. Elles sont en baisse de 43,06% par rapport à la même période en 2017. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

**Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes (en milliers de FCFA)**

STRUCTURE	LIBELLES	Prévision LFI	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1 <sup>er</sup> trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	821 600,59	206 365,00	25,12%	148 785,00	38,70%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	10 031,02	1 876,32	18,71%	1 836,43	2,17%
	Remise 10%	0,00	0,00		0,00	
	Entrepôts Fictifs 10%	62,45	7,69	12,32%	8,95	-14,05%
	Confiscations et Ventes en Douanes	4 001 332,53	143 133,69	3,58%	466 468,89	-69,32%
<b>TOTAL</b>	<b>4 833 026,58</b>	<b>351 382,71</b>	<b>7,27%</b>	<b>617 099,27</b>	<b>-43,06%</b>	

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,56 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 0,98 milliard de FCFA à fin mars 2018, soit un taux de réalisation de 21,56% enregistrant ainsi une hausse

de 26,81% par rapport à la même période de l'année 2017 comme illustré dans le tableau 7 ci-après :

**Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)**

STRUCTURE	LIBELLE	Prévision LFI	Réalisation 1er trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1er trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,56	0,98	21,56%	0,77	26,81%
<b>TOTAL</b>		<b>4,56</b>	<b>0,98</b>	<b>21,56%</b>	<b>0,77</b>	<b>26,81%</b>

*Source : OTR*

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,80 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations au à fin mars 2018 s'élèvent à 0,15 milliard de FCFA, soit un taux de 8,55% enregistrant une diminution de 66,65% par rapport à la même période de l'année 2017 comme retracées dans le tableau 8 ci-après:

**Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	LIBELLE	Prévision LFI	Réalisation 1er trimestre 2018 (a)	Taux de réalisation	Réalisation 1er trimestre 2017 (b)	Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,61	0,12	7,52%	0,42	-71,40%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,20	0,03	16,91%	0,04	-17,54%
<b>TOTAL</b>		<b>1,80</b>	<b>0,15</b>	<b>8,55%</b>	<b>0,46</b>	<b>-66,65%</b>

*Source : OTR*

## b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie directe. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes.

Pour une prévision annuelle de 76,51 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2018 se chiffrent à 5,40 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 7,05%. Comparées aux recouvrements de fin mars 2017 qui étaient de 8,70 milliards de FCFA, on note une baisse de 3,30 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 37,93%.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Réalisation 1er trimestre 2018</b>	<b>Taux de réalisation</b>
<b>Revenus de l'entreprise et du domaine</b>	<b>44,50</b>	<b>0,14</b>	<b>0,31%</b>
Produits de participations financières: dividendes	23,95	0,00	0,00%
Loyers d'immeubles	0,55	0,13	23,64%
Redevances téléphoniques	15,00	0,00	0,00%
Redevances minières	2,50	0,01	0,40%
Fonds réhabilitation AIGE	2,10	0,00	0,00%
Produits d'adjudication des biens réformés	0,03	0,00	0,00%
Autres recettes domaniales (Contour Global)	0,37	0,00	0,00%
<b>Droits et frais administratifs</b>	<b>7,65</b>	<b>1,47</b>	<b>19,22%</b>
Régies de recettes	5,00	1,04	20,80%
ARTP	0,45	0,10	22,22%
Dir. Générale de la Doc. Nationale (RDI)	0,70	0,00	0,00%
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	1,50	0,32	21,33%
<b>Autres recettes non fiscales</b>	<b>17,50</b>	<b>3,72</b>	<b>21,26%</b>
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	12,50	3,57	25,56%
Autres recettes non fiscales non ventilées ailleurs (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	5,00	0,15	3,00%
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1,42</b>	<b>0,03</b>	<b>2,11%</b>
Recettes en atténuation de dépenses	1,42	0,03	2,11%
<b>Produits financiers</b>	<b>5,44</b>	<b>0,04</b>	<b>0,74%</b>
Intérêts des placements	0,02	0,00	0,00%
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	5,00	0,00	0,00%
Gains de change	0,30	0,00	0,00%
Autres produits financiers (intérêts sur prêts et commissions sur prêts rétrocédés)	0,12	0,04	13,33%
<b>TOTAL</b>	<b>76,51</b>	<b>5,40</b>	<b>7,05%</b>

Source : RGE



- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés au premier trimestre 2018 s'élèvent à 0,14 milliard de FCFA contre une prévision annuelle de 44,50 milliards de FCFA, soit un taux de 0,31%.

Comparées aux réalisations de la même période de l'année 2017 qui s'élevaient à 4,20 milliards de FCFA, on observe une baisse de 4,06 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 96,67%. Cette baisse s'explique par la non réalisation des rubriques comme redevances de réhabilitation de l'AIGE, les redevances téléphoniques et les autres revenus de l'entreprise.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 7,65 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au premier trimestre 2018 ont été recouverts à hauteur de 1,47 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 19,22%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2017 de la même période qui se chiffraient à 0,83 milliard de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,64 milliard de FCFA, soit un taux d'accroissement de 77,11%. Cet accroissement s'explique essentiellement par la réalisation des régies de recettes (1,04 milliard de FCFA) et du groupe ANTASER-AFRIQUE au TOGO (0,32 milliard de FCFA) au cours du premier trimestre 2018 alors qu'elles n'étaient respectivement que de 0,52 milliard de FCFA et 0,26 milliard de FCFA à la même période en 2017.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales ont été recouvrées pour un montant de 3,72 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 17,50 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 21,26%.

Ces réalisations, comparées à celles du premier trimestre 2017 qui étaient de 3,67 milliards de FCFA, indiquent une légère augmentation de 0,05 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 1,36%.

- *Produits exceptionnels*

Prévus pour 1,42 milliard de FCFA, ils comprennent les recettes en atténuation des dépenses. Elles ont été réalisées pour 0,03 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 2,11%.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 5,44 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 0,04 milliard de FCFA au premier trimestre 2018, soit un taux de recouvrement de 0,74%.

### c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes est de 3,61%, soit 4,21 milliards de FCFA pour une prévision de 116,19 milliards de FCFA. Ils ont enregistré une régression de 24,42% comparée à la même période de l'année 2017.

**Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Réalisation 1er trimestre 2018 (a)</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Réalisation 1er trimestre 2017 (b)</b>	<b>Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)</b>
Dons projets	88,73	4,21	<b>4,74%</b>	5,57	<b>-24,42%</b>
Dons programmes (Appuis budgétaires)	27,46	0,00	<b>0,00%</b>	0,00	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>116,19</b>	<b>4,21</b>	<b>3,61%</b>	<b>5,57</b>	<b>-24,42%</b>

*Sources: RGE, DDPF*

## 2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des emprunts obligataires et d'autres emprunts. La loi de finances, gestion 2018, n'a pas prévu les produits de privatisation.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 8,77%, soit 40,83 milliards de FCFA pour une prévision de 465,52 milliards de FCFA. Les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 142,17% comparée à la même période de l'année 2017.

**Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Réalisation 1er trimestre 2018 (a)</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Réalisation 1er trimestre 2017 (b)</b>	<b>Taux de variation 2017 – 2018 (a)-(b)/(b)</b>
Emprunts projets	132,48	3,18	<b>2,40</b>	6,80	<b>-53,24%</b>
Emprunts obligataires	292,64	37,65	<b>12,87%</b>	10,06	<b>274,25%</b>
Autres emprunts	40,40	0,00	<b>0,00%</b>	0,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>465,52</b>	<b>40,83</b>	<b>8,77%</b>	<b>16,86</b>	<b>142,17%</b>

*Sources: DGBF, TGE, DDPF*

# III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

Au 31 mars 2018, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 18,60%, soit un montant de 245,19milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 318,55 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2017, on constate une hausse de 68,87 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation de 39,06%.

**Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Exécution 1er trimestre 2018 (a)</b>	<b>Taux d'Exécution</b>	<b>Exécution 1er trimestre 2017 (b)</b>	<b>Taux de variation 2017-2018 (a)-(b)/(b)</b>
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>925,54</b>	<b>140,24</b>	<b>15,15%</b>	<b>118,76</b>	<b>18,09%</b>
Intérêts de la Dette Publique	70,99	15,15	21,34%	12,06	25,62%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	13,67	13,90%	13,51	1,18%
Dépenses de Personnel	204,03	44,44	21,78%	40,98	8,44%
Dépenses de Fonctionnement <sup>1</sup>	111,60	22,89	20,51%	15,55	47,20%
Dépenses de Transfert	125,82	34,82	27,67%	37,80	-7,88%
Dépenses d'Investissement	314,78	9,27	2,94%	12,37	- 25,06%
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>393,00</b>	<b>104,95</b>	<b>26,70%</b>	<b>57,56</b>	<b>82,33%</b>
Amortissement de la Dette	393,00	104,95	26,70%	57,56	82,33%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 318,55</b>	<b>245,19</b>	<b>18,60%</b>	<b>176,32</b>	<b>39,06%</b>

*Sources : SIGFIP, DDPF, DF*

## 1. Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

<sup>1</sup> Intègrent les dépenses d'immobilisation de 0,21 milliards de FCFA ordonnancées par la Direction des Services des FAT et la Direction des Finances.

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

**Tableau n° 13. Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Exécution 1er trimestre 2018 (a)</b>	<b>Taux d'Exécution</b>	<b>Exécution 1er trimestre 2017 (b)</b>	<b>Taux de variation 2017-2018 (a)-(b)/(b)</b>
<b>Intérêts de la Dette Publique</b>	70,99	15,15	21,34%	12,06	25,62%
<b>Dépenses en atténuation de recettes</b>	98,32	13,67	13,90%	13,51	1,18%
<b>Dépenses de Personnel</b>	204,03	44,44	21,78%	40,98	8,44%
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	111,60	22,89	20,51%	15,55	47,20%
<b>Dépenses de Transfert</b>	125,82	34,82	27,67%	37,80	-7,88%
<b>Dépenses d'Investissement</b>	314,78	9,27	2,94%	12,37	- 25,06%
<b>TOTAL</b>	<b>925,54</b>	<b>140,24</b>	<b>15,15%</b>	<b>118,76</b>	<b>18,09%</b>

*Sources : SIGFIP, DDPF, DF*

Sur une prévision de 925,54 milliards de FCFA, les dépenses budgétaires exécutées à fin mars 2018 s'élèvent à 140,24 milliards de FCFA, soit un taux de 15,15%. Elles enregistrent une hausse de 18,09% par rapport à l'exécution de la même période de l'année 2017 due essentiellement à une évolution peu significative des dépenses en atténuation de recettes.

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses.

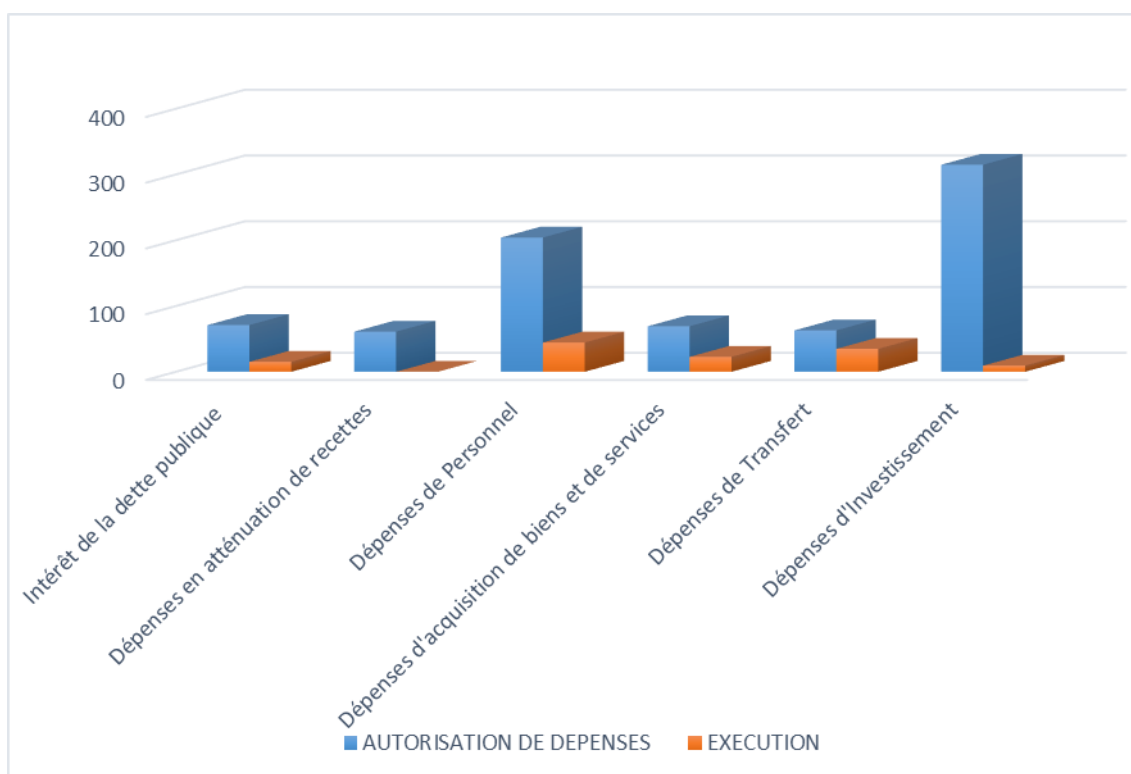
Au 31 mars 2018, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 14 suivant :

**Tableau n° 14. Répartition et incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	Dotations Initiales (1)	Autorisations de Dépenses (2)	1 <sup>er</sup> trimestre 2018			
			Taux de Dépenses Autorisées (3 = 2/1)	Ordonnancement (4)	Taux d'exécution (5 = 4/1)	Taux d'exécution des Dépenses Autorisées (6 = 4/2)
Intérêt de la dette publique	70,99	70,99	100%	15,15	21,34%	21,34%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	60,96	62%	13,67	13,90%	22,42%
Dépenses de Personnel	204,03	204,03	100%	44,44	21,78%	21,78%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	111,60	69,19	62%	22,89	20,51%	33,08%
Dépenses de Transfert	125,82	62,91	50%	34,82	27,67%	55,35%
Dépenses d'Investissement	314,78	314,78	100%	9,27	2,94%	2,94%
<b>TOTAL</b>	<b>925,54</b>	<b>782,84</b>	<b>84%</b>	<b>140,24</b>	<b>15,15%</b>	<b>17,91%</b>

Sources : SIGFIP, DDPF,

**Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution**



Source : DGBF

Au premier trimestre 2018, toutes les dépenses sont autorisées à 84%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de transfert ont connu la plus forte exécution avec un taux de 27,67%.

Le tableau n°15 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

**Tableau n° 15. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI(1)	1 <sup>er</sup> trimestre 2018					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5=4/1)	PRISE EN CHARGE (6)	TAUX D'EXECUTION (7=6/1)
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>925,54</b>	<b>143,87</b>	<b>15,54%</b>	<b>140,24</b>	<b>13,65%</b>	<b>133,06</b>	<b>14,37%</b>
Charge financière de la dette	70,99	15,15	23,24%	15,15	23,24%	15,15	23,24%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	13,67	13,90%	13,67	13,90%%	13,67	13,90%
Dépenses de Personnel	204,03	44,44	21,78%	44,44	21,78%	44,44	21,78%
Dépenses d'acquisition de biens et services	111,60	24,55	22,00%	22,89	20,51%%	22,89	20,51%%
Dépenses de Transfert	125,82	36,79	29 24	34,82	27,67%	34,82	27,67%
Dépenses d'Investissement	314,78	9,27	2,94%	9,27	2,94%	2,09	0,66%
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>393,00</b>	<b>104,95</b>	<b>26,70%</b>	<b>104,95</b>	<b>26,70%</b>	<b>104,95</b>	<b>26,70%</b>
Amortissement	393,00	104,95	26,70%	104,95	26,70%	104,95	26,70%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 318,54</b>	<b>248,82</b>	<b>18,87%</b>	<b>245,19</b>	<b>18,60%</b>	<b>238,01</b>	<b>18,05%</b>

*Sources : DF, PGE, DDPF, DFCEP, SIGFIP, DNCF*

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 248,82 milliards de FCFA et 245,19 milliards de FCFA contre une prévision de 1 318,54 milliards de FCFA, soit des taux de 18,87% et 18,60%. Ces dépenses mandatées sont prises en charge à hauteur de 238,01 milliards de FCFA, soit un taux de 18,05%.

#### **a. Les charges financières de la dette**

Ce sont les intérêts versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour une prévision de 70,99 milliards de FCFA, on a enregistré un paiement des intérêts et commissions dus par l'Etat à hauteur de 15,15 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 23,24%.

Les intérêts de la dette réglés à fin mars 2018 ont connu une baisse de 25,62% par rapport à leur niveau de la même période en 2017.

#### **b. Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se composent de catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel pour le compte du premier trimestre de l'année 2018 s'élève à 44,44 milliards de FCFA, soit 21,78% des prévisions arrêtées à 204,03 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2017 où cet ordonnancement s'établissait à 40,98 milliards de FCFA à la même période, il y a une variation à la hausse de 8,44%.

Durant la même période susvisée, exceptées les dépenses communes de personnels dont le niveau d'exécution est très faible (0,67 milliard de FCFA contre 0,59 milliard de FCFA le 31 mars 2017), les ordonnancements de la masse salariale du personnel civil et militaire se sont accrus respectivement de 10% et 8% au premier trimestre 2018 par rapport à celui de 2017. Ces accroissements traduisent l'effet de la variation des salaires consécutive à l'évolution des situations administratives des bénéficiaires.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du trimestre est passé de 49 183 agents le 31 décembre 2017 à 48 076 agents le 31 mars 2018, faisant apparaître une baisse de 2%. Cette variation à la baisse s'explique par la sortie de 1 164 agents contre l'entrée de 57 autres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2018.



### **c. Les dépenses d'acquisition des biens et services**

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services à fin mars 2018 est arrêté à 22,89 milliards de FCFA, équivalant à un taux de 20,51% par rapport aux prévisions de l'année, estimées à 111,60 milliards de FCFA.

Rapporté à l'année 2017 où le niveau desdites dépenses se situait à 15,55 de FCFA à la même période, il en résulte une variation à la hausse de 47,20%. Elle s'explique par la forte consommation, au cours du trimestre, des crédits affectés aux dépenses diverses.

### **d. Les dépenses de transfert**

Les dépenses de transfert correspondent aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

Au premier trimestre 2018, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 34,82 milliards de FCFA, représentant 27,67% des prévisions annuelles fixées à 125,82 milliards de FCFA. A la même période en 2017, ces dépenses sont ordonnancées à hauteur de 37,80 milliards de FCFA.

### **e. Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement.

Les dépenses d'investissement sont financées par des ressources internes et des ressources externes.

L'ensemble des dépenses ordonnancées au 31 mars 2018 s'élève à 9,27 milliards de FCFA pour une prévision de 314,78 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 2,94%. A la même période de l'année dernière, ce taux était de 3,99%.

Le montant total des dépenses ordonnancées sur les ressources internes s'élève à 1,88 milliards de FCFA pour une prévision de 93,57 milliards de FCFA, soit un taux de 2,01%. (cf. tableau 18).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les demandes de décaissement visées en partie par la DDPF au 31 mars 2018 sur les ressources externes se chiffrent à 7,39 milliards de FCFA contre une prévision de 221,21 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 3,34% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans le tableau 17.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 4,21 milliards de FCFA contre une prévision de 88,73 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 4,74% (cf. annexe 2).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 3,18 milliards de FCFA contre une prévision de 132,48 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 2,40%. (cf. annexe 3).

L'exécution de l'ensemble des dépenses d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 16 ci-après :

**Tableau n° 16. Tableau récapitulatif des exécutions des investissements publics par fonction (en milliards de FCFA)**

Fonctions	1 <sup>er</sup> trimestre 2018		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	73,88	1,90	2,57%
Défense	0,36	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	5,39	0,00	0,00%
Affaires économiques	184,90	3,49	1,89%
Protection de l'environnement	1,63	0,19	11,67%
Logement et équipements collectifs	0,57	0,00	0,00%
Santé	23,51	0,50	2,13%
Loisirs, culture et culte	2,49	0,00	0,00%
Enseignement	13,20	0,64	4,85%
Protection sociale	8,86	2,55	28,78%
<b>TOTAL</b>	<b>314,78</b>	<b>9,27</b>	<b>2,94%</b>

*Sources : DGBF / DDPF*

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externes et internes se présente comme l'indique respectivement les tableaux 17 et 18.

**Tableau n° 17. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes  
(en milliards de FCFA)**

FONCTIONS	1 <sup>er</sup> trimestre 2018		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	22,53	0,02	0,09%
Défense	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	4,45	0,00	0,00%
Affaires économiques	147,61	3,49	2,36%
Protection de l'environnement	1,52	0,19	12,50%
Logement et équipements collectifs	0,00	0,00	-
Santé	23,13	0,50	2,16%
Loisirs, culture et culte	2,18	0,00	0,00%
Enseignement	11,39	0,64	5,62%
Protection sociale	8,39	2,55	30,36%
<b>TOTAL</b>	<b>221,20</b>	<b>7,39</b>	<b>3,34%</b>

Sources : DGBF / DDPF

**Tableau n° 18. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes  
(en milliards de FCFA)**

FONCTIONS	1 <sup>er</sup> trimestre 2018		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	51,35	1,88	3,66%
Défense	0,36	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	0,94	0,00	0,00%
Affaires économiques	37,29	0,00	0,00%
Protection de l'environnement	0,10	0,00	0,00%
Logement et équipements collectifs	0,57	0,00	0,00%
Santé	0,38	0,00	0,00%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,00	0,00%
Enseignement	1,81	0,00	0,00%
Protection sociale	0,46	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>93,57</b>	<b>1,88</b>	<b>2,01%</b>

Sources : DGBF/DDPF

## 2. Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des amortissements de la dette publique.

D'un montant prévisionnel de 393,00 milliards de FCFA, les amortissements remboursés à fin mars 2018 s'élèvent 104,95 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 26,70% (cf. Tableau 15).

## IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Au titre de la gestion 2018, seul le compte d'affectation spéciale a été ouvert. Il comprend :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Le compte d'avance a connu une exécution malgré sa non prévision par la loi de finances initiale, gestion 2018.

La situation desdits comptes spéciaux est récapitulée dans les tableaux suivants :

**Tableau n° 19. Situation de l'exécution des comptes d'affectation spéciale (CAS)  
(en milliards de FCFA)**

CAS	Prévision LFI (1)	Recettes	Dépenses (2)	Taux d'exécution (3=2/1)
FNAFPP	1,54	0,16	0,00	0,00
FSDH	1,51	0,16	0,00	0,00
FPDT	0,25	0,02	0,00	0,00
FNDF	0,08	0,02	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3,38</b>	<b>0,36</b>	<b>0,00</b>	0,00

Source : PGE

Pour une prévision de 3,38 milliards de FCFA, les recettes recouvrées s'élèvent à 0,36 milliard de FCFA. Le niveau global de réalisation des recettes par rapport aux prévisions est établi à 10,65%. Quant aux dépenses, elles n'ont connu aucune exécution.

**Tableau n° 20. Situation de l'exécution des comptes d'avances (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Prévision LFI (1)</b>	<b>Réalisations (2)</b>	<b>Remboursements (3)</b>	<b>Taux de réalisation (4=2/1)</b>	<b>Taux de Remboursement (5=3/1)</b>
AVANCES	<b>0,00</b>	3,04	0,00	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>3,04</b>	<b>0,00</b>	-	-

*Source : TGE*

A fin mars 2018, le montant des avances accordées s'élèvent à un montant de 3,04 milliards de FCFA. Aucun remboursement n'a été enregistré sur la période indiquée.

## V. Le solde budgétaire

---

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 mars 2018 se présente ainsi qu'il suit:

- des recettes de 174,07 milliards de FCFA contre une prévision de 1 318,55 milliards de FCFA, soit un taux de 13,20%;
- des dépenses de 245,19 milliards de FCFA contre une prévision de 1 318,55 milliards de FCFA, soit un taux de 18,60% ;
- un solde d'exécution négatif des comptes spéciaux du Trésor de 2,68 milliards de FCFA ;
- solde général d'exécution négatif de 73,80 milliards de FCFA.

**Tableau n° 21. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat**

LIBELLES	1 <sup>er</sup> trimestre 2018			Taux de variation 2017-2018
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
<b>RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)</b>	<b>1 318,55</b>	<b>174,07</b>	<b>13,20%</b>	<b>13,24%</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>853,03</b>	<b>133,24</b>	<b>15,62%</b>	<b>-2,69%</b>
Recettes fiscales	660,32	123,63	18,72%	0,81%
Recettes non fiscales	76,51	5,40	7,05%	-37,93%
Dons projets	88,73	4,21	4,74%	-24,42%
Appui budgétaire (dons programmes)	27,46	0,00	0,00%	-
<b>Ressources de trésorerie</b>	<b>465,52</b>	<b>40,83</b>	<b>8,77%</b>	<b>-143,04%</b>
Autres emprunts	40,40	0,00	0,00%	-
Emprunt obligataire	292,64	37,65	12,87%	275,25%
Emprunts projets	132,48	3,18	2,40%	-52,24%
<b>DEPENSES DU BUDGET GENERAL (b)</b>	<b>1 318,55</b>	<b>245,19</b>	<b>17,54%</b>	<b>36,29%</b>
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>925,54</b>	<b>140,24</b>	<b>15,15%</b>	<b>18,09%</b>
Dépense de personnel	204,03	44,44	21,78%	8,44%
Intérêts sur la dette	70,99	15,15	21,34%	25,26%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	13,67	13,90%	1,18%
Dépenses d'acquisition de biens et services	111,60	22,89	20,51 %	47,20%
Dépenses de transfert	125,82	34,82	27,67%	-7,88%
Dépenses d'investissement	314,78	9,27	2,94%	-25,06%
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>393,00</b>	<b>104,95</b>	<b>26,70%</b>	<b>82,33%</b>
Amortissement de la dette	393,00	104,95	26,70%	82,33%
<b>Solde du budget général c = a - b)</b>	<b>0,00</b>	<b>-71,12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Recettes (d)</b>	<b>3,38</b>	<b>0,36</b>	<b>10,65%</b>	<b>33,33%</b>
<b>Dépenses (e)</b>	<b>3,38</b>	<b>3,04</b>	<b>-89,94%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Solde des CST (f = d - e)</b>	<b>0,00</b>	<b>-2,68</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Solde général d'exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>-73,80</b>	<b>-</b>	<b>231,38%</b>

Source : SIGFIP

# CONCLUSION

---

L'exécution du budget de l'Etat au 31 mars 2018 dégage un solde déficitaire de 73,80 milliards de FCFA résultant des recettes encaissées pour 174,07 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 245,19 milliards de FCFA et du solde négatif des Comptes spéciaux du trésor pour 2,68 milliards de FCFA.

Les taux d'exécution des intérêts de la dette publique, des dépenses d'atténuation de recettes, des dépenses de personnel, de biens et services, de transfert et d'investissement s'élèvent respectivement à 21,34%, 13,90%, 21,78%, 20,51%, 27,67% et 2,94%. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le faible taux d'exécution est tributaire des retards pris par les autorités contractantes dans le déroulement des procédures de passation des marchés publics en début d'année.



# ANNEXES

---

## Annexe n° 1. Etat d'entrée dans la fonction publique au premier mars de l'année 2018

	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Cumul au 30/03/2018</b>
<b>Effectif des entrées</b>	26	14	17	<b>57</b>
<b>Solde correspondante</b>	30 693 445	4 817 068	11 494 064	<b>47 004 577</b>
<b>Effectif de sortis</b>	1 045	61	58	<b>1 164</b>
<b>Solde correspondante</b>	293 802 882	6 284 597	13 628 237	<b>313 715 716</b>
<b>Impact net sur la solde</b>	-263 109 437	-1 467 529	-2 134 173	<b>-266 711 139</b>
<b>Montant rappel 2018</b>	249 050 558	325 689 023	518 479 123	<b>1 093 218 704</b>
<b>Montant rappel 2017</b>	498 519 253	719 001 669	385 520 375	<b>1 603 041 297</b>

*Source : DF*

**Annexe n° 2. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons  
(en milliards de FCFA)**

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévision</b>	<b>Exécution 1er trimestre 2018</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>BM</b>	14,97	3,61	24,11%
<b>FAD/BAD</b>	11,30	0,02	0,18%
<b>CEB</b>	0,60	0,00	0,00%
<b>PAM</b>	0,10	0,00	0,00%
<b>BADEA</b>	0,05	0,00	0,00%
<b>OMC/GFA</b>	0,23	0,00	0,00%
<b>FMLSTP</b>	10,82	0,00	0,00%
<b>FDS GAVI</b>	1,05	0,00	0,00%
<b>AFD</b>	3,44	0,48	13,95%
<b>OMS</b>	0,49	0,00	0,00%
<b>PNUD</b>	1,05	0,00	0,00%
<b>Allemagne/GIZ/KFW</b>	7,28	0,00	0,00%
<b>ART&amp;P</b>	0,30	0,00	0,00%
<b>AIEA</b>	0,07	0,00	0,00%
<b>JICA</b>	12,64	0,00	0,00%
<b>OCP MAROC</b>	0,12	0,00	0,00%
<b>UEMOA</b>	2,57	0,00	0,00%
<b>FEM/FONDS VERT</b>	0,06	0,00	0,00%
<b>FEM</b>	0,01	0,0	0,00%
<b>UNICEF</b>	2,13	0,00	0,00%
<b>UNFPA</b>	1,17	0,00	0,00%
<b>PNUE</b>	0,03	0,00	0,00%
<b>FED/UE</b>	18,27	0,10	0,55%
<b>TOTAL</b>	<b>88,73</b>	<b>4,21</b>	<b>4,74%</b>

*Source : DDPF*

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts  
(en milliards de FCFA)**

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévision LFI</b>	<b>Exécution fin mars 2018</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>BADEA</b>	16,23	0,37	2,28%
<b>BID</b>	14,87	0,10	0,67%
<b>EO</b>	14,58	0,00	0,00%
<b>BOAD</b>	36,43	0,71	1,95%
<b>BIDC</b>	0,04	0,00	0,00%
<b>EXIM BANK Chine</b>	19,51	0,00	0,00%
<b>EXIM BANK Inde</b>	0,87	0,00	0,00%
<b>CHINE</b>	2,17	0,00	0,00%
<b>FIDA</b>	3,44	0,00	0,00%
<b>FAO/Algérie</b>	0,06	0,00	0,00%
<b>KFW, Allemagne, GIZ</b>	0,46	0,00	0,00%
<b>BAD</b>	5,95	0,20	3,36%
<b>OFID</b>	1,74	0,00	0,00%
<b>BM</b>	13,67	0,67	4,90%
<b>FKD</b>	2,46	0,23	9,35%
<b>TOTAL</b>	<b>132,48</b>	<b>3,18</b>	<b>2,40%</b>

*Source : DDPF*